

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2022**

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 Août 2022, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, le vendredi 2 Septembre 2022 à 20H sous la présidence de Frédéric RAGER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 aout 2022.

18 conseillers sont présents. est absente et excusée:  
Mme LOUINEAU Lucie procuration à Alain PERRAUDEAU

Le quorum du Conseil étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur Mickaël FOURNIER est désigné pour assurer la fonction de secrétaire de séance .

**I Lecture des délibérations**  
**et approbation du compte-rendu du Conseil du 8 Juillet 2022**

Le procès-verbal de la séance du 8 Juillet 2022 a été approuvé à l'unanimité.

**II AJOUT à l'ORDRE DU JOUR**

**1 - Protection fonctionnelle accordée au Maire – Dépôt de plainte pour outrage**

Le Conseil Municipal est informé que le 24 mars 2022, Monsieur Frédéric RAGER, maire, a été pris à partis en-qualités de premier magistrat de la commune par une personne déjà connue pour ces faits et diverses incivilités

Un dépôt de plainte a été déposé pour "outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique" et Monsieur le Maire est convoqué à une audience au Tribunal correctionnel des Sables d'Olonne le 15 septembre prochain.

Monsieur le Maire sort de la salle afin que le conseil municipal puisse en débattre et délibérer.

Afin de soutenir Monsieur le Maire dans ce dossier, il est décidé, à l'unanimité, de lui accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle à laquelle il a droit dans le cadre de la constitution de partie civile qu'il entend former lors des poursuites pénales engagées à l'encontre de l'auteur des faits par Monsieur le Procureur de la République devant le Tribunal correctionnel des Sables d'Olonne et de ses suites.

**2 - Déclassement et cession de la voirie VC n° 101 - partiellement**

Monsieur le Maire informe que dans le cadre des travaux de la 2 X 2 voies reliant la Vie à Bel Air, une partie de la voie communale n° 101 reliant Malnoue à la RD 948 a été détruite et incorporée dans une parcelle agricole pour une longueur totale de 310 ml

Les travaux sont terminés, cependant des formalités administratives doivent être réalisées et notamment le déclassement et la cession au Conseil Départemental de cette partie de voie.

Avis favorable, à l'unanimité, de l'Assemblée pour le déclassement et à la cession au Conseil Départemental, de la voie Communale n° 101 (partiellement pour une longueur de 310ml).

### **III DÉLIBÉRATIONS**

#### **1 – Personnel communal**

- Modification de la durée hebdomadaire de temps de travail sur un poste d'adjoint technique territorial.

Suite à l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion de la Vendée émis lors de la commission du 11 juillet, l'Assemblée valide, à l'unanimité, la durée hebdomadaire à 35 h par semaine pour Madame Rousseau

Un courrier du Centre de Gestion nous a été adressé pour nous informer que le dossier concernant la participation financière des communes à la Protection Sociale Complémentaire (prévoyance obligatoire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et couverture santé pour le 1<sup>er</sup> janvier 2026) va être lancé prochainement – étude, marché etc.. de septembre 2022 à la fin de l'année 2024.

#### **2 – Autorisation pour l'encaissement d'un chèque**

Un chèque de 281.94 € a été envoyé par Groupama, concernant le remboursement d'une vitre cassée du tracteur Kubota, suite à un incident lors d'une manœuvre par un agent .

Avis favorable, à l'unanimité, pour encaisser le chèque

#### **3 – Travaux de branchement au réseau d'assainissement**

- Participation de la Commune

Un permis de construire de particulier a été validé, or le réseau d'assainissement n'allait pas au droit de la parcelle. De ce fait, les personnes ont rencontré Monsieur le Maire accompagné de leur constructeur. Un accord a permis de répartir le montant des travaux entre la Commune, le propriétaire et le constructeur.

L'Assemblée accepte, à l'unanimité, de prendre en charge 1/3 du montant de la facture, soit 1 307.70€. (prise en charge de 1/3 par le propriétaire et 1/3 par le constructeur).

#### **4 – Suppression de la régie photocopie**

Il est proposé à l'Assemblée, de supprimer la régie des photocopies du fait que ce service n'est que très peu sollicité par les machéens et que les associations en sont toutes exonérées.

Accord, à l'unanimité, du Conseil Municipal, pour l'arrêt de ce service à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### **5 – Pôle médical – Local des infirmières**

- Modification de bail

Un courriel de Mme CAILLETEAU Nadine nous est parvenu, nous faisant part de son départ du cabinet d'infirmière. Ensuite Mme Sandillon Aurélia nous a communiqué les noms des deux nouvelles personnes intégrant le cabinet, Mme Toujeron et Mme Pontoizeau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour modifier le bail de location par un avenant.

## 6 – Infractions urbanisme et assainissement au Plessis Ravard

Monsieur le Maire rappelle le dossier, à l'Assemblée, et les diverses démarches qui ont été engagées avec l'aide de notre Avocat Maître de Baynast

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, marque son accord sur la procédure et soutien Monsieur le Maire dans ce dossier.

## 7 – Le point des travaux

### \* Réhabilitation "Le Bouchon"

L'appel d'offre pour les lots 4-7-8 et 12 a été relancé

Les travaux de désamiantage et de démolition sont terminés

Les marchés pour les lots 2 – 3 – 5 - 6 -9 -10 -11 -13 et 14 ont été notifiés

### \* Travaux de voirie 2022 : terminés

### \* Les travaux du bâtiment rue du Moulin à Eau sont également terminés

Reste à la charge de la Commune, le nettoyage, les aménagements extérieurs

## 8 – Divers

### 8.1 DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

\* devis validés : entreprise Sirot : 828 € TTC pour la réalisation d'un panneau publicitaire (foot)

\* autorisation pour la réalisation d'un référentiel topographique à très Grande Echelle homogène dénommé PCRS « plan de Rue Simplifié » sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Vie et Boulogne.

### 8.2 Déclarations d'intention d'aliéner :

Nous n'avons pas exercé notre droit de préemption pour les ventes suivantes :

\* conjoints MASSE terrain 1096 m<sup>2</sup> et maison 6 rue du souvenir

\* Terrain Les malices 294 m<sup>2</sup>

\* M DELMAS Richard / LAPSZYNSKI Nadège: terrain 743 m<sup>2</sup> et maison 9 place de l'Eglise

\* M FAVREAU Valentin : terrain 615 m<sup>2</sup> et maison 29 rue du Calvaire

\* M MIGEOT Kevin / BODET Julie : terrain 667 m<sup>2</sup> et maison 23 rue des Bleuets

### 8.3 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIE ET BOULOGNE

\* FPIC (fonds nationale de péréquation des ressources intercommunales et communales) pour 2022

### 8.4 PREFECTURE

\* Contrat territorial eau (CTEau) Vie Jaunay 2022-2027,

Déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration instruite au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et L. 211-7 du code de l'environnement

Lecture du courrier de M Plissonneau président de la Communauté de Communes de Vie et Boulogne

\* Diverses circulaires

\* Communiqué sur les restrictions de consommation eau potable

\* Alerte sur la présence du virus de la grippe aviaire en Vendée et nouvel arrêté préfectoral, avec entre autre, le confinement des volailles.

## 8.5 CONSEIL DEPARTEMENTAL

\* RAS

## 8.6 CONSEIL REGIONAL

\* Transport scolaire

Aléop n'accepte plus de prendre en charge les élèves du primaires dans les cars transportant des collégiens et lycéens

## 8.7 Infos diverses

- \* La Voie Communale n°8 desservant les villages de la Sigonnière et du Rimedoux sera interdite au + de 3T5 et limitée à 50Km/H en milieu de village
- \* Rue du moulin à Eau proposition pour renuméroter toutes les propriétés
- \* Point sur la rentrée scolaire 170 élèves environ à l'Ecole St Joseph
  - transports vers l'école publique Louis Buton : 6 à 8 élèves
  - l'Association Transports Scolaire de Maché a été dissoute (faute d'effectifs suffisant et de chauffeur)
- \* Déclaration installation classée usine de recyclage à Bel Air 2
- \* Assemblée Générale de la Chasse le 4 Septembre
- \* Retour sur la fête de la Caille et du Lac – Feu d'artifice
- \* Présentation de la bande dessinée " La Tempête Alex, chronique d'une catastrophe" offerte par l'Association des Maire et Présidents d'intercommunalité des Alpes-Maritimes (suite à l'évènement climatique du 2 et 3 octobre 2020)
- \* Réunion avec les commerçants, artisans et agriculteurs, une date sera prochainement fixée (fin Septembre début octobre)

- prochaines réunions du Conseil Municipal :

Le 7 Octobre, le 18 Novembre et le 9 Décembre à 20H

### Intervention des délégués à la CCVB

Mme GODELAIN Marie-Claude :

Réunion prévue fin septembre

M. FOURNIER Mickaël :

Une réunion, suite aux contrôles d'assainissement non collectif, se tiendra en mairie courant septembre

Dans le cadre du contrat territorial de l'Eau un inventaire des plans d'eau est programmé

M. L'HOPITAULT Olivier : pas d'information

### Interventions des Adjointes

M. BARRE Damien :

- \* L'installation de la signalétique urbaine se termine.
- \* Préparation de la prochaine gazette en cours.
- \* Le fléchage du sentier "Les Rives de la Vie" a été refait.

- \* L'arrosage du terrain de foot a dû être interrompu en raison d'un arrêté préfectoral, mais le terrain reste correct.
- \* Une réunion s'est tenue avec l'animateur sportif.  
Il va intervenir à l'école une fois par semaine et va organiser des marches pour les machéens.

Mme NEAU Céline :

- \* Une association va intervenir sur la Commune pour une formation à l'utilisation des tablettes.
- \* le Conseil Municipal jeunes va se réunir prochainement (date non définie).
- \* Une rencontre avec les associations est programmée le 13 septembre 2020 pour définir le calendrier des fêtes
- \* A l'occasion des 20 ans d'activité Familles Rurales "le bilboquet" organise un cinéma en plein air le 10 septembre prochain.

M. PERAUDEAU Mickaël :

- \* Les boues vont être épandues avant la fin septembre
- \* Les travaux de déplacement de la canalisation eau potable en partie basse de la rue du Moulin à Eau se termineront semaine 36
- \* Lotissement "Les Lilas" : il reste les plantations et le marquage au sol à réaliser
- \* Le point à temps (2021) et la reprise du bicouche rue des bleuets va être programmé avant la fin de l'année

Fin de la séance à : 22H30

## INFOS DIVERSES

### **ARRÊTÉS MUNICIPAUX :**

- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation pour des travaux de changement de canalisation d'eau potable rue du Moulin à Eau
- Arrêté de mise en demeure sous astreinte.
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation rue du Moulin à Eau pour la fête de la Caille.
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation Impasse des Garennes pour la fête du lac.
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation pour des travaux de sur réseaux de télécommunication impasse des Garennes.

### **AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE**

- 1 Permis de construire :
  - \* M PARNAGEON Patrice 116 le fougerais
  - \* Mme GODELAIN Françoise 53 impasse des Garennes
  - \* Mme GUILLET Louise 52 impasse des Garennes

2 Déclaration préalable :

- \* M LAROCHE Romain 3 bis Bd des Capucines
- \* M. BROCHARD Thomas 13 rue des Landes
- \* GAEC Le plessis - le plessis Corbeil
- \* Mme BUQUET Marine 4 rue des Lilas
- \* Mme RECO Virginie 4 rue Louis Denis
- \* SARL ELSOL 5 rue des Landes

**ÉTAT CIVIL :**

**NAISSANCE** : Bienvenue à

Cassie LATOUCHE née le 27 Juillet  
Mahana PERRAUDEAU née le 12 Août  
Anna SENELIER née le 22 août  
Eliot PALERMO né le 21 Juillet à MACHE

**MARIAGE** : Toutes nos félicitations à :

Mr PINAULT Patrick et Mme MURAT Caroline  
mariés le 16 Juillet  
Mme DANNEVALD Virginie et Mme GRES Marion  
mariés le 16 Juillet  
Mr CROIZE Thibault et Mme DRONIOU Cassandre  
mariés le 16 Juillet  
Mr POTIER Adrien et Mme GUERLUS Laura  
mariés le 06 Août

**DÉCÈS** : nous déplorons le départ de

Mr DAVID Marc Lucien décédé le 29 Juillet